



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

3 juillet 2026

CRISE AU MOYEN-ORIENT :

FAURE GNASSINGBE APPELLE A UNE AFRIQUE PLUS RESILIENTE ET UNIE FACE AUX DEFIS MONDIAUX



Faure Gnassingbé (Archives)

entendre plus clairement sa voix », a déclaré Faure Gnassingbé, estimant que l'Afrique doit désormais défendre ses intérêts avec plus de cohésion.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de Julius Maada Bio, président de la Sierra Leone, président en exercice de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette conférence, placée sous le thème « L'Afrique face à la crise au Moyen-Orient : impacts, défis et réponses stratégiques », regroupe des entités étatiques venues d'Afrique, des institutions régionales africaines, des Etats du Moyen-Orient et des pays partenaires.

Lomé, 3 juil. (ATOP) – Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a invité les Etats africains à renforcer leur résilience économique, énergétique et sécuritaire, tout en parlant d'une voix plus unie sur les grandes questions internationales. Il a lancé cet appel, le vendredi 3 juillet à Lomé, à l'ouverture de la conférence de l'Alliance politique africaine (APA), consacrée aux conséquences de la crise au Moyen-Orient sur le continent africain.

« Face aux crises qui affectent l'ordre international, notre continent doit se parler davantage, se coordonner davantage et faire

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	3-9
NOUVELLES DES PREFECTURES	9-20
NOUVELLE DE L'ETRANGER	20-23
SPORTS	23-25

UNE CRISE QUI TOUCHE DIRECTEMENT L'AFRIQUE

Le Président du Conseil a souligné que la crise au Moyen-Orient ne constitue pas un conflit éloigné des réalités africaines. Selon lui, ses répercussions affectent déjà les économies, la sécurité et les perspectives de développement du continent. Il a cité la hausse des prix de l'énergie, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, le renchérissement du transport maritime ainsi que l'augmentation des coûts des denrées alimentaires et des intrants agricoles.

« La crise au Moyen-Orient ne peut pas être regardée par l'Afrique comme une crise lointaine. Elle concerne directement nos économies, notre sécurité et notre capacité collective à contribuer à la paix et à la stabilité internationale », a-t-il insisté.

Faure Gnassingbé a également mis en garde contre les conséquences sociales de cette situation, rappelant que la hausse des prix touche en priorité les ménages, les producteurs et les entreprises les plus vulnérables. Il a, en outre, évoqué les risques liés à la désinformation, aux trafics illicites, à la radicalisation et aux conflits hybrides susceptibles de fragiliser davantage certains États africains.

FAIRE DE LA RÉSILIENCE UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

Pour faire face à ces défis, Faure Gnassingbé a plaidé pour une transformation profonde des politiques publiques africaines. Selon lui, « la résilience ne doit plus être pensée comme une réponse ponctuelle à une crise ponctuelle. Elle doit devenir un objectif stratégique permanent ».

Il a appelé les pays africains à renforcer leur résilience énergétique en diversifiant leurs sources d'approvisionnement, en développant les interconnexions et en améliorant leurs infrastructures. Le Président du Conseil a insisté sur la nécessité d'accroître la production agricole, de développer la transformation locale des produits et de renforcer les échanges commerciaux entre pays africains afin de garantir la sécurité alimentaire.

Sur le plan économique, il a recommandé la modernisation des ports, la sécurisation des corridors commerciaux, le renforcement des capacités de stockage et une meilleure coordination des politiques régionales, précisant que l'objectif n'est pas de se couper du monde, mais de réduire les dépendances excessives.

DÉVELOPPER UNE CAPACITÉ AFRICAINE D'ANTICIPATION

Le Président du Conseil a estimé que la crise actuelle traduit une évolution durable de l'environnement géopolitique mondial. Pour lui, les prochaines crises pourraient être énergétiques, alimentaires, financières ou sécuritaires. Face à cette nouvelle réalité, il a appelé les États africains à renforcer leurs capacités d'analyse stratégique, de prospective, d'alerte précoce et de coordination politique. « La question n'est plus simplement de savoir comment réagir à une crise ; elle est de savoir comment construire, dans la durée, une capacité africaine d'anticipation face à un monde plus incertain », a-t-il affirmé.

UNE AFRIQUE SOUVERAINE, UNIE ET FORTE

Le Président du Conseil a exhorté les pays africains à défendre une position souveraine et équilibrée sur la scène internationale, sans céder aux logiques d'alignement imposées par les grandes puissances. Selon lui, malgré la diversité des intérêts nationaux, les États africains partagent des priorités communes : la paix, la stabilité, la sécurité des routes maritimes, la protection des civils et le respect du droit international.

« L'Afrique ne doit pas être sommée de choisir mécaniquement entre des blocs. Elle doit partir de ses propres intérêts, de ses propres vulnérabilités et de ses propres responsabilités », a-t-il déclaré, avant de souligner que le continent doit être « une force de désescalade et de dialogue » privilégiant les solutions politiques aux conflits.

QUATRE PILIERS POUR UNE RÉPONSE AFRICAINE

Faure Gnassingbé a indiqué que les travaux de la conférence de Lomé visent à bâtir une réponse africaine fondée sur quatre principes : la lucidité dans l'analyse des risques, la résilience face aux chocs extérieurs, la souveraineté dans la défense des

intérêts du continent et la responsabilité en faveur du dialogue et de la paix. « Lorsque l'Afrique se parle et s'organise, elle peut peser davantage sur les affaires du monde », a conclu le Président du Conseil, en appelant les participants à faire de cette rencontre un cadre d'actions concrètes au service de la stabilité et du développement du continent.

L'Alliance politique africaine (APA), une initiative portée par la République togolaise depuis mai 2023, constitue un cadre d'échanges stratégiques et de concertation politique destiné à promouvoir une Afrique souveraine, influente sur la scène internationale et capable de défendre ses intérêts stratégiques dans un environnement international en profonde mutation. ATOP/MD/AJA

ECHOS DE LA CAPITALE

LES IMPACTS DE LA CRISE AU MOYEN-ORIENT SUR LE CONTINENT AFRICAIN DEBATTUS A LOMÉ



L'assistance

Lomé, 3 juil. (ATOP) - Les impacts de la crise au Moyen-Orient sur le continent africain sont au centre des travaux de la conférence ministérielle extraordinaire de l'Alliance politique africaine (APA) ouverte le vendredi 3 juillet à Lomé, par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé.

La conférence, placée sous le thème « L'Afrique face à la crise au Moyen-Orient : impacts, défis et réponses stratégiques », regroupe des entités étatiques venues d'Afrique, des institutions régionales africaines, des Etats du Moyen-Orient et des pays partenaires.

« La crise au Moyen-Orient révèle des vulnérabilités structurelles qui continuent d'amenuiser la capacité du continent à faire face aux chocs exogènes. La crise a également remis à l'ordre du jour les préoccupations contemporaines du continent relatives à la résilience économique, à l'intégration, à la sécurité collective, à la souveraineté énergétique et alimentaire et à son repositionnement stratégique dans le concert des continents dans un ordre international en recomposition », a déclaré, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, Robert Dussey.

Cette conférence de Lomé entend favoriser une compréhension partagée des conséquences de la crise au Moyen-Orient pour l'Afrique, de promouvoir un échange stratégique sur les perspectives africaines sur cette crise et de contribuer au dialogue international en faveur de la paix, de la désescalade et de la stabilité régionale.

Il ressort des différentes interventions à l'ouverture que cette crise se manifeste particulièrement par l'instabilité des prix du pétrole et du gaz, la hausse des coûts du transport maritime et des prix des denrées alimentaires et des intrants agricoles, l'aggravation de l'inflation et l'augmentation de la pression sur les finances des Etats.

L'APA, une initiative portée par la République togolaise depuis mai 2023, constitue un cadre d'échanges stratégiques et de concertation politique destiné à promouvoir une Afrique souveraine, influente sur la scène internationale et capable de défendre ses intérêts stratégiques dans un environnement international en profonde mutation.

Les travaux de la conférence sont organisés en deux segments. Le segment africain autour de la thématique « Les impacts économiques et sécuritaires de la crise au Moyen-Orient sur l'Afrique : réalités, défis et perspectives », réunira des Etats africains et des institutions africaines. Les travaux permettront aux ministres d'engager un échange stratégique sur les conséquences de la crise au Moyen-Orient pour l'Afrique, afin d'apprécier ses implications pour les intérêts du continent. Les principaux défis et réponses susceptibles de renforcer la résilience économique, sécuritaire et diplomatique des Etats africains ainsi que le positionnement stratégique du continent seront identifiés et examinés.

Le segment Afrique-Moyen-Orient va débattre du « Dialogue Afrique-Moyen-Orient sur la crise au Moyen-Orient ». Ce second segment réunira les ministres africains, les représentants des Etats du Moyen-Orient et les partenaires internationaux invités. Cette session offrira un cadre de dialogue destiné à favoriser une meilleure compréhension des implications régionales et internationales de la crise, à encourager les échanges de perspectives entre les participants et à promouvoir une réflexion partagée sur les défis et perspectives qui en découlent. ATOP/AJA/ HKM

DEVELOPPEMENT :

LA BAD REAFFIRME SON ENGAGEMENT AUX COTES DU TOGO

Lomé, 3 juil. (ATOP) - Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, s'est entretenu le jeudi 2 juillet avec le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), M. Sidi Ould Tah en séjour à Lomé dans le cadre du partenariat entre son institution et le Togo.

M. Sidi Ould Tah s'est félicité des progrès macroéconomiques enregistrés par le Togo qui mettent en évidence les avancées significatives réalisées dans la mise en œuvre des réformes économiques ces dernières années.

« J'ai eu l'honneur d'être reçu par Son Excellence Monsieur le Président du Conseil. C'était une opportunité pour le féliciter pour les excellentes performances macroéconomiques réalisées par le Togo et surtout pour les résultats de la dernière revue du Fonds monétaire international, qui a montré les avancées notables réalisées par le pays », a-t-il déclaré.

Les échanges ont également porté sur le portefeuille des projets financés par la BAD au Togo ainsi que sur les perspectives de coopération. M. Ould Tah a réaffirmé



M. Sidi Ould Tah avec le Président du Conseil

l'engagement de son institution à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de sa nouvelle feuille de route.

« Nous avons également évoqué le portefeuille du Groupe de la Banque africaine de développement au Togo ainsi que les perspectives de la feuille de route gouvernementale pour les cinq prochaines années. Nous avons convenu que la Banque apportera tout son soutien à cette feuille de route. Elle contribuera également à améliorer la qualité de l'exécution des projets, à accélérer les décaissements et à réduire les délais de mise en œuvre. L'accompagnement de la Banque se fera conformément aux priorités du gouvernement, avec un alignement total des interventions du Groupe de la Banque africaine de développement sur les priorités du gouvernement togolais », a-t-il ajouté.

Le président de la BAD a exprimé sa gratitude au Président du Conseil, pour son appui constant à l'institution financière panafricaine.

« Nous sommes très reconnaissants. Je remercie Son Excellence Monsieur le Président du Conseil pour le soutien précieux qu'il m'a apporté personnellement et au Groupe de la Banque africaine de développement », a-t-il indiqué.

Les interventions du Groupe de la BAD au Togo ont contribué à des avancées majeures dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'agriculture et les infrastructures. A ce jour, le portefeuille du Groupe au Togo compte 26 projets, représentant un volume d'investissements de 327,36 milliards de FCFA, en soutien au développement économique et social du pays. presidenceduconseil.gouv.tg



CHERTE DU TRANSPORT AERIEN DANS L'ESPACE CEDEAO :

LES MEMBRES DU COMITE DE SUPERVISION ECHANGENT SUR LA REDUCTION DES REDEVANCES



Les participants

adopté l'acte additionnel relatif à la politique commune en matière de redevances et de taxes sur le transport aérien. Selon les données de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), les taxes, redevances et autres charges appliquées au départ d'un vol international s'élèvent en moyenne à 92 dollars dans la sous-région, contre une moyenne africaine de 66 dollars et environ 32 dollars au Moyen-Orient et en Europe. Les passagers ouest-africains paient ainsi, à service égal, près de trois fois plus que les voyageurs européens. Cette réalité fragilise les compagnies aériennes, qui peinent à survivre face à des coûts d'exploitation élevés et à la concurrence des transporteurs étrangers.

Lomé, 3 juil. (ATOP) – Lomé, la capitale togolaise a abrité, les 2 et 3 juillet, la première réunion du Comité de supervision économique du transport aérien de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), consacrée à l'amélioration de l'accessibilité de l'espace aérien ouest-africain.

Face à la cherté du transport aérien dans la sous-région ouest-africaine, les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis le 15 janvier 2024 à Abuja, au Nigeria, ont

L'adoption de cet acte poursuit un objectif clair : améliorer l'accessibilité, la connectivité et la compétitivité de l'espace aérien, au service du développement durable et de l'intégration régionale. Ce texte prévoit la suppression de quatre taxes qui ne contribuent pas directement au développement du secteur, à savoir : la taxe sur les billets, la taxe dite de solidarité, la taxe sur le tourisme et la taxe sur les voyages à l'étranger. Il prévoit également une réduction d'au moins 25 % de deux redevances jugées excessives : la redevance passagère et la redevance de sûreté.

Cette réunion traduit l'engagement collectif et déterminé des Etats membres de la CEDEAO à transformer le secteur du transport aérien en Afrique de l'Ouest. Elle constitue une étape historique dans l'opérationnalisation effective de l'acte additionnel adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO en décembre 2024 à Abuja. Cet acte représente un instrument stratégique essentiel visant à garantir des services de transport aérien abordables et accessibles, afin d'améliorer la compétitivité du secteur et d'accélérer la mise en œuvre du marché unique du transport aérien africain.

La présente rencontre a pour objectif de travailler à la réduction du coût du transport aérien pour les citoyens ouest-africains. Les membres du comité devront s'accorder sur les actions prioritaires à mener ainsi que sur leur calendrier de mise en œuvre. Ils veilleront également à l'harmonisation des réglementations nationales avec les principes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en matière de fixation des redevances et des charges, notamment le respect de la non-discrimination, de l'adéquation entre les coûts et les services rendus, de la transparence et de la consultation des usagers. Les participants devront aussi s'assurer que la suppression des taxes et la réduction des redevances se traduisent effectivement par une baisse des tarifs pour les passagers. Au cours des travaux, la stratégie régionale de mise en œuvre sera examinée, les règles et procédures seront adoptées et un programme de travail clair sera défini.

Le ministre des Transports, du Désenclavement et des Pistes rurales, Komlan Loukou-Kadjé, a lancé un appel aux pays membres face à cette situation. « L'enjeu dépasse les redevances et les taxes. Il s'agit de rapprocher nos peuples, de désenclaver nos territoires, de faire du ciel africain un bien commun accessible et non privilégié. Il s'agit de donner corps, dans le quotidien de nos citoyens, à la promesse d'intégration que porte la CEDEAO depuis sa création. » Il a poursuivi : « Le Togo prend toute sa part dans cette ambition et restera mobilisé à vos côtés. »

La vice-présidente de la Commission de la CEDEAO, Damtien Tchintchibidja, a également dénoncé la cherté du transport aérien dans l'espace communautaire en ces termes : « Le transport aérien dans notre région demeure l'un des plus coûteux au monde. Cette réalité limite sa capacité à jouer pleinement son rôle dans la facilitation des voyages, la mobilité de la main-d'œuvre et des services, ainsi que la connexion des familles et la libre circulation des personnes et des biens, éléments essentiels de l'agenda d'intégration régionale ».

Le comité de supervision est chargé d'assurer la mise en œuvre harmonisée et le suivi rigoureux des décisions régionales, de poursuivre l'harmonisation des politiques nationales en vue du marché unique du transport aérien africain et de promouvoir un dialogue constant entre les États membres et les acteurs du secteur. Il constitue un instrument de gouvernance économique, un cadre de concertation entre les régulateurs, les décideurs et les opérateurs, ainsi qu'un levier pour harmoniser les politiques avec les standards internationaux. ATOP/KYA/AJA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



INONDATIONS/PLAN ORSEC :

LES ACTEURS DE LA GESTION DES CATASTROPHES RENFORCENT LA COORDINATION



Des participants

Lomé, 3 juil. (ATOP) – Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan d'Organisation de la réponse de la sécurité civile en cas de catastrophes au Togo (ORSEC) ont tenu une réunion de coordination, le jeudi 2 juillet à Lomé.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan ORSEC déclenché le 29 juin 2026. Le plan est mis en œuvre sous la coordination de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes (PNRRC), pilotée par l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). La réunion a pour objectif de faire le point de la situation, de présenter les actions déjà entreprises, d'examiner les défis opérationnels rencontrés sur le terrain et de renforcer la coordination entre les différents acteurs afin d'améliorer l'efficacité des interventions en faveur des populations sinistrées.

Situation des événements du 29 juin au 1^{er} juillet 2026

Le commissaire principal Simboou Aklesso a indiqué que les fortes pluies enregistrées depuis le 29 juin ont causé d'importants dégâts matériels et humains. Le bilan provisoire fait état de quatre décès enregistrés à Lomé et à l'intérieur du pays. Les 13 communes du District autonome du Grand Lomé (DAGL) ainsi que les préfectures de Vo, des Lacs, de Bas-Mono et de Yoto ont été fortement impactées, avec des pertes en vies humaines, d'importants dégâts matériels, des perturbations sur certains axes routiers, des chutes d'arbres et le débordement de quelques bassins.

Analyse et anticipation

Le commissaire principal a précisé que les prévisions météorologiques annoncent des pluies localisées et des orages dans plusieurs régions du pays. Les stations hydrologiques de Kpédji, Togblé et Akodesséwa ont franchi le seuil d'alerte, laissant craindre une aggravation de la situation.

Selon le point présenté, les principaux risques demeurent l'augmentation du niveau d'eau dans les bassins et les dépressions, le débordement des cours d'eau, les chutes d'arbres, les perturbations de la circulation, la fragilisation des infrastructures routières et des ouvrages d'assainissement. Les cas d'effondrement d'habitations précaires, des noyades, des pertes de cultures et de bétail, ainsi que la recrudescence des maladies hydriques ont été aussi évoqués.

Objectifs de la réponse

Les acteurs de la plateforme Réduction des risques de catastrophes (RRC) se sont engagés à protéger les populations, leurs biens et l'environnement à travers les actions suivantes : assurer le secours, le sauvetage et la mise en sécurité des personnes, réaliser le pompage des eaux des bassins et l'évacuation des eaux dans les ménages. Il s'agira aussi de sécuriser les axes routiers, les ouvrages de franchissement et d'assainissement, mettre en œuvre la communication de crise et la sensibilisation des populations, faire l'évaluation humanitaire rapide des dégâts, assister les familles éplorées et les autres victimes, et assurer une veille hydrométéorologique.

Mesures prises du 29 juin au 1^{er} juillet 2026

Face à cette situation, plusieurs actions ont été entreprises depuis l'activation du Plan ORSEC. Il s'agit notamment de l'activation du Centre national des opérations d'urgence (CNOU), du déploiement des équipes sur le terrain, de la diffusion d'alertes à travers les médias et les plateformes numériques, l'évaluation des dégâts ; le traitement des appels d'urgence et de la coordination des interventions avec les différents ministères, les collectivités territoriales et les partenaires.



Le ministre de la Sécurité (au micro)



Le commissaire présentant la situation

Les sapeurs-pompiers, l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP), le ministère de la Santé, le ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, les forces de sécurité et les autres structures concernées poursuivent les opérations de pompage des eaux, de dégagement des voies, de nettoyage, de sécurisation des sites à risque, de surveillance sanitaire et de régulation de la circulation dans les zones affectées.

Le 2 juillet, les équipes ont également procédé à l'inspection des ponts de Boko et d'Anfoin ainsi que de la dépression de Dzrékpo afin d'évaluer les dégâts sur la RN34 et d'engager les mesures nécessaires au rétablissement de la circulation. Les opérations de pompage se poursuivent notamment à Awatamé, Tokoin-Tamé, Togo 2000 et Sanguéra.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, colonel Calixte Batossie Madjoulba, a salué la mobilisation de l'ensemble des acteurs engagés dans la réponse aux inondations. Il a présenté les condoléances du gouvernement aux familles endeuillées et exprimé sa compassion aux personnes sinistrées. Le ministre a rappelé que chaque acteur, institutionnel comme communautaire, a un rôle à jouer dans la gestion de cette crise. Il a félicité les communes, les associations et les organisations ayant apporté assistance aux sinistrés, tout en invitant les populations à adopter des comportements responsables, notamment en s'abstenant de jeter les ordures dans les caniveaux afin de faciliter l'écoulement des eaux.

Le ministre de la Sécurité a également appelé à maintenir la vigilance, à poursuivre les opérations de drainage et à privilégier les informations officielles diffusées par les autorités. Le ministre Madjoulba a aussi indiqué que des points de presse sont organisés quotidiennement à 10 heures et à 16 heures et a invité les journalistes à y prendre part.

La rencontre a connu la présence du ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, Martine Moni Sankaredja-Sinandja, du ministre délégué auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, chargé du Développement local, Joseph Koamy Gomado, d'autres membres du gouvernement ainsi que des partenaires techniques et financiers. ATOP/MD/MG/KYA

NOUVELLES DES PREFECTURES

OGOU/INTEGRATION TRANSFRONTALIERE :

LE TOGO ET LE BENIN FLUIDIFIENT LEUR COMMERCE AGRICOLE

Atakpamé, 3 juil. (ATOP) - Un atelier bilatéral d'évaluation des Cadres de concertation corridor (CCC) se tient, les 3 et 4 juillet à Atakpamé, dans le cadre du Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA).



Des acteurs du Togo et du Bénin



M. Kounoutchi (au micro) ouvrant les travaux

L'atelier est cofinancé par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et coordonné par l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). Cette initiative fait suite aux étapes de Djougou et de Dassa au Bénin, et se concentre spécifiquement sur la validation des rapports d'activités des CCC et l'analyse des données de suivi des flux agricoles des corridors de Bohicon, Dogbo, Notsè et Anié.

Les travaux permettront aux administrations publiques, forces de contrôle, transporteurs et organisations de producteurs du Togo et du Bénin de dresser le bilan des actions menées pour assainir le commerce transfrontalier. Au-delà des présentations statistiques, les délégués vont procéder à un examen des impacts des campagnes de sensibilisation aux textes communautaires pour formaliser un répertoire documenté des entraves persistantes. Cet examen permettra d'alimenter un plaidoyer de haut niveau, garant d'un espace marchand régional fluide, transparent et créateur de richesses pour les acteurs ruraux.

Le directeur régional de l'agriculture Plateaux Est, Kounoutchi Kokouvi a, au nom de son ministre de tutelle, salué la pertinence de cette plateforme multi-acteurs et exhorté les participants à des échanges francs et fructueux pour lever définitivement les goulots d'étranglement qui parasitent les échanges commerciaux entre les deux nations. Il a souligné que plusieurs obstacles, tels que le manque d'informations et les tracasseries routières, freinent encore leur plein potentiel du commerce intercommunautaire. Le directeur a réaffirmé la détermination du gouvernement togolais à moderniser son agriculture et à fluidifier les corridors commerciaux grâce à une coopération renforcée entre les institutions publiques et le secteur privé.

L'assistant suivi-évaluation du volet régional du PRIMA, Gninkpo Fassinou a contextualisé les enjeux de cette rencontre. Il a rappelé la nécessité d'arrimer les efforts locaux aux dynamiques régionales de souveraineté alimentaire, tout en insistant sur la rigueur attendue dans l'analyse des indicateurs de fluidité routière. M. Gninkou a indiqué que le PRIMA fait de la lutte contre les barrières non tarifaires son cheval de bataille.

Le préfet du département de Couffo au Bénin, d'Almeida Rufino a rappelé les liens de fraternité séculaires et historiques qui unissent les deux pays, notamment à travers les fondateurs des grands royaumes du Sud-Bénin originaires du Togo. Il a rassuré, au nom des autorités administratives béninoises, à lever les entraves au commerce sous-régional afin d'atteindre l'objectif du projet PRIMA d'augmenter les échanges commerciaux d'au moins 30 %. ATOP/KKT/DHK/KYA



L'OTR A ENTRETENU LES CONTRIBUABLES DE L'OGOU SUR LE CIVISME FISCAL

Atakpamé, 3 juil. (ATOP) - L'Office togolais des recettes (OTR) a sensibilisé, le jeudi 2 juillet à Atakpamé, les opérateurs économiques de la préfecture de l'Ogou sur le civisme fiscal dans le cadre de sa politique de proximité avec les contribuables.



Autorités et opérateurs économiques



Le général de brigade Maganawé (au micro) ouvrant les travaux

La rencontre est placée sous le thème « Construire une relation de confiance entre l'administration fiscale et les entreprises ». Elle s'inscrit dans une vaste campagne de sensibilisation menée du 29 juin au 6 juillet dans les régions des Plateaux.

L'objectif est de permettre aux acteurs économiques de mieux appréhender et maîtriser l'ensemble de leurs droits et devoirs. Il est aussi question d'informer les contribuables sur leurs obligations fiscales ainsi que sur les différentes procédures administratives en vigueur et d'établir un espace d'échanges direct afin d'écouter et de comprendre les difficultés concrètes rencontrées par les opérateurs économiques au quotidien. Il s'agit, aussi, de leur présenter les mécanismes de dialogue permanent qui ont été mis en place par l'administration fiscale pour faciliter les relations avec eux.

Le gouverneur de la région des Plateaux, Gal de brigade Dadja Maganawé, a invité les participants à exprimer librement leurs préoccupations sur les modalités de paiement et leurs relations avec les agents de l'OTR pour dissiper les malentendus et poser les bases d'un partenariat solide et transparent. Il a exhorté les contribuables à honorer promptement leurs engagements vis-à-vis de l'administration fiscale, gage d'un partenariat de confiance.

Pour le directeur de la communication et des services aux usagers, Kampatibe Konlani, le paiement régulier des taxes et impôts est une nécessité pour permettre au

gouvernement de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des grands projets de développement socio-économique au profit des populations.
ATOP/KKT/DHK/KYA

MEDECINE TRADITIONNELLE :

TOGBUI DJAMOUSA AGBEKO PORTE A LA TETE DE L'APMT PLATEAUX



Des membres du bureau élu

Atakpamé, 3 juil. (ATOP) - Togbui Djamoussa Agbéko est porté à la tête de l'Association des praticiens de la médecine traditionnelle (APMT) des Plateaux, le jeudi 2 juillet à Atakpamé, à l'issue d'une assemblée générale régionale.

Cette rencontre a réuni les autorités administratives et sanitaires régionales, ainsi que les délégués des douze préfectures de la région. Elle s'inscrit dans la dynamique de structuration et de valorisation du patrimoine thérapeutique

endogène. L'objectif est de renouveler les instances dirigeantes, et de sceller une collaboration plus étroite entre les médecines traditionnelle et conventionnelle pour le bien-être des populations locales.

Les travaux ont été essentiellement consacrés à la présentation des rapports d'activités, moral et financier ainsi qu'à l'élection du nouveau bureau. Ce bureau de sept membres est présidé par Togbui Djamassou. Celui-ci a été élu pour un mandat de cinq ans renouvelables une fois. Il a pour mission de recenser les praticiens et de les former, de collaborer avec la médecine conventionnelle, combattre les pratiques illégales de la médecine traditionnelle, entre autres.

La représentante du Coordonnateur Plateaux de l'OMS, Mme Adewi Pidenam a salué la contribution substantielle de la médecine traditionnelle à la couverture sanitaire des communautés. Elle a souligné que ces pratiques thérapeutiques s'intègrent harmonieusement et efficacement dans la vision globale et la politique du gouvernement en matière de santé publique. Mme Adewi a rassuré du soutien de l'OMS aux projets et initiatives de l'APMT pour le bien-être des populations. Le président élu, a exprimé sa gratitude envers ses pairs pour la confiance placée en lui. Togbui Djamassou a promis ne ménager aucun effort pour œuvrer à l'épanouissement continu de l'association, au renforcement des compétences des membres et au rayonnement de la médecine traditionnelle dans les Plateaux.

ATOP/AY/KKT/BA

CENTRALE/INSERTION SOCIO-ECONOMIQUES DES JEUNES VULNERABLES :

PLAN INTERNATIONAL TOGO LANCE LE PROJET « OSEER II » A SOKODE

Sokodé, 3 juil. (ATOP) – Le projet « Opportunités d'insertion socio-économique et environnementale durable des jeunes pour une transformation des rapports sociaux de genre en Afrique de l'Ouest et du Centre (OSEER II) » a été lancé, officiellement, le jeudi 2 juillet à Sokodé.

Mis en œuvre, dans la région Centrale, plus précisément dans les préfectures de Tchaoudjo et Tchamba, ce projet bénéficie d'un financement global de 548 933 427 FCFA, assuré conjointement par l'Agence française de développement (AFD) et Plan International France. Son exécution est assurée par Plan International Togo, en partenariat avec l'ONG Regroupement des associations pour le développement appliqué

des ruraux (RADAR), les organisations de la société civile, ainsi que les services techniques de l'Etat et les collectivités territoriales.



Les participants

D'une durée de trois ans, OSEER II vise à promouvoir une insertion socio-économique et environnementale durable des jeunes femmes et hommes les plus vulnérables. Le projet accompagnera 1487 jeunes, âgés de 15 à 35 ans, dont 70% de jeunes femmes. Ceci, à travers le renforcement de leurs compétences, le développement d'opportunités économiques durables, l'amélioration de leur accès à la formation professionnelle, l'appui aux organisations de jeunes et la promotion d'une approche transformatrice des rapports sociaux de genre. Il s'inscrit dans la continuité des interventions de Plan International Togo en faveur de l'autonomisation des jeunes, du leadership des filles et de l'insertion socio-économique. OSEER II capitalise sur les acquis des projets tels que YEWA, Girls Lead, SOYEE/BMZ, Savanes Mataog, Savanes Tanalafiè et Savanes Kpaadu.

La cérémonie de lancement a été marquée par la signature de la charte du projet par les différents partenaires, réaffirmant ainsi, leur engagement en faveur de l'insertion durable des jeunes et de la promotion de l'égalité de genre dans la région Centrale.



Le préfet Tchimbiandja signant la charte



M. Samb signant la charte

Le préfet de Tchaoudjo, assumant les fonctions de gouverneur de la région, Tchimbiandja Yendoukoa Douiti a, au nom du ministre de l'Education nationale, a précisé que cette initiative vient contribuer à relever le défi d'insertion socio-économique et environnementale des jeunes femmes et hommes vulnérables. Il a rassuré de la disponibilité du gouvernement et de tous les autres acteurs à s'investir pour sa réussite.

Le représentant résident de Plan International Togo, Samb Ousseynou, a souligné qu'à travers cette initiative, son organisation réitère sa détermination à accompagner les jeunes, en particulier les jeunes femmes, afin qu'ils deviennent des acteurs du changement et contribuent activement au développement économique, social et environnemental de leurs communautés.

La représentante du directeur de l'AFD, Mme Tiffany Dalle a réaffirmé l'engagement de l'Agence à accompagner les priorités du gouvernement en faveur de l'insertion des jeunes, de l'égalité de genre et du développement inclusif des territoires.

Cette cérémonie a été précédée, la veille, d'un atelier de planification des activités. Cet atelier a permis aux partenaires institutionnels, techniques et communautaires de partager une vision commune des objectifs, des résultats et des modalités de mise en œuvre du projet dont le lancement annonce le démarrage effectif des activités.

ATOP/MEK/BV/KYA

LA 19^E JOURNEE MONDIALE DE L'HUISSIER DE JUSTICE CELEBREE A BLITTA

Blitta-Gare, 3 juil. (ATOP) – « L'huissier de justice : acteurs de terrain dans un monde en mutation » est le thème de la 19^e journée mondiale de l'huissier de justice, célébrée, en différé, le jeudi 2 juillet à Blitta-Gare.

Cet évènement est initié par la Chambre nationale des huissiers de justice du Togo (CNHJ-Togo). Il a rassemblé un parterre d'huissiers de toutes les localités du pays.

La célébration vise à mieux faire connaître la profession et à mettre en lumière le rôle d'un huissier de justice dans le système judiciaire. C'est également l'occasion pour ces officiers ministériels de réfléchir sur l'exercice de leur profession et de rassurer la population de leur collaboration.

Les participants ont suivi la présentation du thème présenté par Prof. Ayéwouadan Akodah. Il a souligné la transformation numérique de la profession tout en insistant sur la présence physique de l'huissier de justice sur le terrain.

Le président de la CNHJ-Togo, Sowah Ako Luc a rappelé l'historique de cette journée initiée par l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ). Il a mis un accent particulier sur le rôle joué par l'huissier dans l'administration de la justice. « Notre ambition est de contribuer à la construction d'une profession d'huissier de justice mieux informée, mieux formée, plus engagée, plus compétente et davantage préparée aux exigences du monde professionnel », a-t-il fait savoir.

Présidant la cérémonie, le représentant du ministre de la Justice et des Droits humains, M. Oumorou Abasse a affirmé qu'étant un acteur de terrain, l'huissier est le seul professionnel habilité à aller à la rencontre du judiciaire. Il a invité les huissiers à saisir l'occasion de cette journée pour se remettre en question et à réfléchir à nouveau sur leur profession afin d'amorcer sa progression.

Le préfet Anakpa Mani a salué cette initiative qui a permis à ses administrés d'avoir suffisamment d'informations sur la profession d'huissier de justice.

La célébration se poursuit, ce vendredi par des visites de la centrale solaire de Blitta et de la société DIWA industrie, spécialisée dans la fabrication des bouteilles de gaz.

L'huissier de justice est un officier ministériel chargé de la signification des actes judiciaires, du recouvrement de créances et de l'exécution des décisions de justice. Il intervient également pour dresser des constats officiels servant de preuve irréfutable.



Les officiels et participants

Initiée par l'UIHJ, la journée mondiale de l'huissier de justice est célébrée, chaque année, le deuxième jeudi du mois de juin.
ATOP/SF/MEK/BV

DOUFELGOU/TOURNEE DE PRISE DE CONTACT :

LE PREFET AZIABA ECHANGE AVEC LES CHEFS TRADITIONNELS SUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SECURITE

Niamtougou, 3 juil. (ATOP) – Le préfet de Doufelgou, Col. Aziaba Ayi Sessi, a achevé, le jeudi 2 juillet dans le canton de Léon, sa tournée de prise de contact avec les chefs traditionnels des quinze cantons de sa circonscription. Les échanges ont porté sur le développement et la sécurité.



Le préfet lors de son intervention à Agbandé-Yaka



L'assistance

Démarrée il y a plusieurs jours, cette initiative vise à présenter ses orientations administratives aux autorités coutumières, tout en sollicitant leur collaboration pour la réussite de sa mission. De Siou à Massédéna, en passant par Pouda, Koka, Baga, Niamtougou ou encore Ténéga, Anima, Kpaha, Défalé, Alloum, Tchomé, Kadjalla, Agbandé-Yaka et Léon, le représentant du pouvoir central a axé ses interventions sur plusieurs priorités nationales. Celles-ci concernent, notamment la cohésion sociale et la préservation de la paix ; le civisme fiscal et le soutien aux projets de développement du gouvernement ainsi que la sensibilisation de la jeunesse face aux défis sécuritaires actuels et l'appel à une vigilance accrue.

Les garants des us et coutumes ont salué cette démarche de proximité. Ils ont profité de ces échanges pour soumettre au préfet les besoins prioritaires de leurs communautés, portant essentiellement sur l'amélioration des infrastructures routières ; l'accès à l'eau potable ; le renforcement des services de santé et d'éducation.

Le Col. Aziaba a rassuré les populations quant à la transmission fidèle de ces doléances au gouvernement, tout en invitant les leaders traditionnels à demeurer des modèles de probité et des vecteurs de concorde. ATOP/SG/TAL/BV



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



LE NOUVEAU PREFET DE KPENDJAL PREND CONTACT AVEC SES ADMINISTRES

Mandouri, 3 juil. (ATOP) – Le nouveau préfet de Kpendjal, Commissaire divisionnaire Balaté Mikidjièbe a effectué, les 1^{er} et 3 juillet, une tournée de prise de contact avec les chefs traditionnels et responsables des Comités villageois de développement (CVD) des 4 cantons de son ressort territorial.

Cette tournée a pour but de d'échanger avec les acteurs locaux sur des actions jugées prioritaires à mener pour le développement de la préfecture de Kpendjal. Il s'agit aussi pour le préfet d'échanger avec ses administrés sur la question sécuritaire, le développement socio-économique, les défis liés à l'environnement à la transhumance et au foncier.



Le préfet Balaté à Borgou



L'assistance

Le commissaire divisionnaire Balaté s'est rendu dans les cantons de Mandouri, Koundjoiré, et Borgou, le mercredi 1^{er} juillet, avant de boucler son périple à Tambigou le vendredi 3 juillet. Il a demandé à ses administrés d'observer l'état d'urgence sécuritaire toujours en vigueur dans la région, à collaborer avec les Forces de défense et sécurité (FDS) afin de démasquer les ennemis de la paix. Le représentant du pouvoir central a insisté sur l'importance du reboisement pour restaurer les paysages forestiers et lutter contre la désertification. A propos du foncier et de la transhumance, il a invité chaque acteur à privilégier le dialogue afin d'éviter les tensions.

Le sujet de l'insalubrité a été également au cœur des débats. Le préfet Balaté a exhortés les communautés à toujours rendre leurs localités propres, en observant chaque premier samedi du mois la journée nationale « Togo propre ».

Plusieurs doléances ont été reformulées par les populations. Elles sont relatives, entre autres, à l'aménagement des pistes rurales, à l'accès à l'eau potable et à l'électricité. Le préfet a rassuré que des mesures seront mises en œuvre pour satisfaire leurs besoins. ATOP/BLS/JK/MG

KLOTO/ENREGISTREMENT BIOMETRIQUE :

UNE MISSION DE SUPERVISION POUR S'ASSURER DU BON DEROULEMENT DE L'OPERATION

Kpalimé, 3 juil. (ATOP) - Une équipe de supervision conduite par le préfet de Klotto, Assan Koku Bertin a effectué, le jeudi 2 juillet, une tournée dans plusieurs centres d'enregistrement biométrique dans les communes Klotto 1 2 et 3 afin de s'assurer du bon déroulement de l'opération d'enregistrement biométrique et d'évaluer les conditions de travail des agents déployés sur le terrain.

L'objectif de la mission est de constater l'effectivité de l'enregistrement biométrique, relever les éventuelles difficultés rencontrées dans les centres et apprécier le niveau de mobilisation de la population autour de cette opération.



Les membres de l'équipe dans un centre d'enregistrement

Selon les responsables des centres, entre 150 et 208 personnes sont enregistrées chaque jour. Certains centres ont déjà dépassé le cap des 3100 personnes enregistrées depuis le lancement de l'opération.

Les principaux défis concernent, le manque de mobilisation dans certains centres, des retards dans la génération des Numéros d'identification unique (NIU), une situation qui est désormais en voie de résolution.

Par ailleurs, il a été annoncé que les parents peuvent poursuivre l'enregistrement de leurs enfants.

Le préfet a relevé la nécessité d'intensifier les actions de sensibilisation, estimant que la faible mobilisation observée dans certains endroits est principalement liée à un déficit de communication. Il a rappelé à la population les avantages de la carte biométrique avant de l'inviter à aller se faire enregistrer avant la fin de l'opération, prévue dans deux semaines dans la préfecture. Le préfet a souligné que l'enregistrement biométrique s'inscrit dans une dynamique régionale qui concerne l'ensemble des pays de l'UEMOA et contribuera à une meilleure planification du développement dans la sous-région.

M. Assan, a salué le bon déroulement de l'opération. « Le constat est que, dans l'ensemble, tout se déroule normalement. Les difficultés relevées sont mineures et le processus se poursuit dans de bonnes conditions », a-t-il déclaré.

La délégation est composée du président du Conseil des chefs traditionnels de Kloto, des représentants des jeunes et des femmes, des responsables de l'Action sociale, des Forces de défense et de sécurité, des maires de Kloto 1 et 3, des responsables de l'Education nationale, de la presse, de l'ICAT ainsi que du responsable de l'association des personnes en situation de handicap et de l'INSEED.

La distribution des cartes débute ce 3 juillet dans certains centres.

ATOP/AYH/MG

KODZO KAKOTSE ELU NOUVEAU PRESIDENT DE LA CHAMBRE PREFECTORALE DES METIERS



Le nouveau bureau exécutif (le président 2è de la gauche)

Kpalimé, 3 juil. (ATOP) - Les délégués de la Chambre préfectorale des métiers (CPM) de Kloto ont élu, le jeudi 2 juillet à Kpalimé, les membres de leur bureau exécutif et du bureau élargi pour un mandat de quatre ans. A l'issue du scrutin, Kodzo Kakotsê, maçon-carreleur de profession, a été porté à la présidence de l'institution. Il succède à Agnina Patayode.

Le scrutin, supervisé par le secrétaire général de la préfecture de Kloto, Bakaï Essolabina, s'inscrit dans le processus national de renouvellement des instances dirigeantes des chambres des métiers. Il fait suite à l'élection, le 21 juin dernier, des 25 délégués de la préfecture, appelés à constituer les organes dirigeants de la chambre.

Outre le président, les délégués ont procédé à l'élection des autres membres du bureau. Ils ont également mis en place le bureau élargi, composé des présidents des commissions répertoire, Finances, Affaires sociales et Marchés.

Le secrétaire général de la préfecture, Bakaï a indiqué que cette première assemblée générale électorale marque l'installation officielle de nouvelles instances de la CPM-Kloto. Il a précisé que les élus représenteront les artisans de la préfecture durant les quatre prochaines années et participeront à l'élection des représentants de la Chambre

régionale des métiers. La préfecture de Kloto disposera de quatre délégués au niveau régional, avant la mise en place des instances nationales.

Le nouveau président s'est engagé à promouvoir l'unité entre les différents corps de métiers afin de renforcer la CPM- Kloto et de défendre les intérêts des artisans. Il a placé son mandat sous le signe de la cohésion et du rassemblement des artisans.

La chambre regroupe les artisans répartis en huit branches d'activités couvrant notamment les métiers du bâtiment, de la mécanique, de la couture et d'autres corps de métiers artisanaux.

Les chambres des métiers constituent un cadre d'organisation des artisans mis en place par l'Etat afin de mieux structurer le secteur, favoriser les échanges entre professionnels et faciliter leur accès aux formations ainsi qu'aux appuis des pouvoirs publics et des partenaires au développement. ATOP/ER/AYH/HKM



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



VO/COMMERCE :

REMISE DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES A VOGAN



Les officiels coupant le ruban symbolique

Vogan, 3 juil. (ATOP) – Une cérémonie de remise officielle des travaux de réhabilitation des infrastructures marchandes s'est déroulée le jeudi 2 juillet, au grand marché « Gbéké » à Vogan (commune Vo 1).

La cérémonie présidée par le préfet de Vo, Leguèdè Kokou Jérôme, a connu la présence d'autres autorités politiques, administratives, religieuses, traditionnelles et des commerçants.

Les travaux de réalisation des nouveaux ouvrages, débutés en mars 2025 par les entreprises ICC, Ecopes Afrique, Emix et Agpes Corse, se situent dans le cadre du Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) initié par le Président du Conseil. Ils sont entièrement financés par le gouvernement togolais. Ils visent à moderniser ce

marché afin de permettre aux commerçants d'exercer leurs activités dans de bonnes conditions.

Les travaux ont permis de construire 17 hangars de dimensions diverses, 25 restaurants répartis en 7 blocs ; de réhabiliter 4 anciens hangars, deux blocs de latrines puis de renforcer et d'étendre le système d'alimentation en eau potable. Les travaux ont aussi permis de poser des pavés sur une partie du marché sur une superficie d'environ un hectare et de mettre en place un système d'assainissement pour drainer les eaux hors de l'emprise du marché.



Vue des ouvrages

Le préfet de Vo et le sénateur, Alognon Casmir ont remercié le Président du Conseil, Faure Gnassingbé et les responsables du programme PAPV pour leur pensée positive à l'endroit de la population de Vo. Ils ont rassuré la population des dispositions qui se prennent pour l'amélioration des conditions de vie et la réussite des activités commerciales. Les deux intervenants ont invité les commerçants et les visiteurs à faire de ce marché, un lieu d'inclusion et à prendre soin des joyaux mis à leur disposition pour qu'ils profitent aux générations présentes et futures. Ils ont invité les chefs traditionnels à veiller à la paix, l'entente, la cohésion entre ceux qui fréquenteront ce lieu.

Le maire de la commune Vo 1, Kalipé Kossi Raymond et la présidente du comité des femmes du marché de Vogan, Mme Amédégnato Kayi ont remercié le Président du Conseil pour ce don qui va redonner vie à ce marché. Ils ont salué cette vision sociale et cette volonté de moderniser les espaces des transactions commerciales traditionnelles pour les adapter aux normes de confort, de sécurité et d'hygiène. Ils ont promis d'entretenir les ouvrages pour les maintenir en l'état, le plus longtemps possible.

Le spécialiste en génie civil du PAPV, Amana Abalo représentant le directeur du programme, a pris part à la cérémonie de réception marquée par la coupure du ruban symbolique et la visite des lieux. ATOP/AKS/HKM

LACS/JUBILE D'OR :

LE CEG GOUMOUKOPE CELEBRE L'EXCELLENCE ET L'ENGAGEMENT

Aného, 3 juil. (ATOP) - Le Collège d'enseignement général (CEG) de Goumoukopé, dans la commune Lacs 3 a célébré, le jeudi 2 juillet, son jubilé d'or au service de l'éducation et de formation de la jeunesse.

Cette célébration est placée sous le signe de la reconnaissance, de l'excellence et de l'engagement pour une éducation de qualité. Elle a réuni les autorités administratives et locales, les responsables du secteur de l'éducation, les enseignants, les élèves, les anciens élèves ainsi que de nombreuses personnalités venues pour témoigner leur attachement à l'établissement.



M. Gouyo Ekouévi livrant son message



Vue partielle de l'assistance

La manifestation a été marquée par des prestations culturelles des élèves, des témoignages d'anciens élèves, la remise des prix d'excellence aux élèves méritants, d'assistance aux élèves démunis et des distinctions honorifiques aux enseignants. Une messe d'action de grâce, une conférence débat et un match amical de football entre les anciens élèves et actuels de l'établissement étaient au programme de la célébration. L'établissement a été gratifié à l'occasion de deux tables, deux chaises, d'un fauteuil roulant et du matériel didactique. Ce geste émane de l'association des anciens élèves du CEG.

Le secrétaire général de la préfecture des Lacs, Gouyo Ekouévi a félicité toute l'équipe pédagogique et administrative de l'établissement pour leur engagement quotidien au service de l'excellence. Il a indiqué qu'un jubilé d'or est bien plus qu'une simple célébration, mais un moment privilégié pour mesurer le chemin parcouru, rendre hommage à ceux qui ont construit cette institution, apprécier les efforts de ceux qui la font vivre et envisagé avec confiance les défis à relever. M. Gouyo a salué le parcours du CEG, créé il y a cinquante ans, et son importante contribution à la formation de plusieurs générations de cadres et d'acteurs de développement. L'orateur a rendu hommage aux pionniers, aux anciens responsables et à tous ceux qui ont œuvré pour le rayonnement de l'établissement.



Remise des prix d'excellence



Remise de matériel didactique au directeur (en veste)

Le chef d'établissement, Ameho Kokou Kouma a exprimé sa gratitude envers les partenaires, les enseignants, les anciens élèves et ses prédécesseurs pour leur accompagnement. Il a souligné que ce jubilé constitue une occasion de faire le bilan du chemin parcouru, de consolider les acquis et de mobiliser davantage les énergies autour des défis liés à l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage. Le

directeur Ameho a sollicité les bonnes volontés pour construire un bloc administratif, une salle des professeurs et la clôture de l'établissement.

D'autres intervenants ont salué les efforts consentis par les autorités en faveur de l'amélioration du système éducatif. Ils ont souligné que cette célébration ouvre une nouvelle étape pour le CEG avec l'ambition de poursuivre sa mission de formation d'une jeunesse responsable, compétente et engagé au service du développement du pays.

Créé par arrêté du 19 janvier 1976, le CEG Goumoukopé a officiellement ouvert ses portes le 13 septembre 1976 par son premier directeur, feu Ajavon Ayayi.

Le maire de la commune Lacs 3, Anani Messan a assisté à la rencontre. ATOP/DK/GMM/KYA

NOUVELLES DE L'ETRANGER

GHANA :

L'INFLATION REBONDIT AVEC LE COUT DES DENREES NON ALIMENTAIRES

Africanews - Le Service statistique du Ghana a indiqué que le taux d'inflation annuel du pays avait grimpé à 5,3 % en juin 2026, contre 3,7 % en mai, soit une hausse de 1,6 point de pourcentage largement due à l'augmentation des prix des produits non alimentaires.

Trois mois consécutifs de hausse, même à partir d'un niveau de base faible, peuvent indiquer que la tendance désinflationniste sur laquelle s'est appuyé le pays commence à s'essouffler.

Malgré cette hausse, l'inflation reste nettement inférieure aux 13,7 % enregistrés en juin 2025, ce qui indique que les pressions sur les prix continuent de s'atténuer par rapport à la même période de l'année dernière. Le GSS a précisé que l'indice des prix à la consommation est passé de 257,3 en juin de l'année dernière à 270,8 en juin de cette année.



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



En glissement mensuel, toutefois, l'inflation a ralenti à 0,2 %, contre 1,1 % en mai, ce qui suggère que, si les prix ont continué à augmenter, le rythme de cette hausse s'est modéré.

Quels sont les facteurs à l'origine de la hausse des prix ?

L'inflation des produits non alimentaires est restée le principal moteur de la hausse globale des prix, passant de 4,1 % en mai à 6,3 % et représentant 68,5 % de l'inflation totale. La ventilation des données met en évidence la hausse des coûts dans des domaines que les ménages ne peuvent pas facilement éviter. Les tarifs des transports ont enregistré la contribution la plus importante, représentant 10,5 % de l'inflation globale. Les loyers suivent avec 8,4 %, tandis que les frais de scolarité dans l'enseignement secondaire ont contribué à hauteur de 7,2 %.

La catégorie des produits non alimentaires a été largement tirée par l'inflation des services, qui s'est établie à 9,4 %, reflétant une pression persistante dans ce secteur.

L'inflation alimentaire a également progressé, passant de 3,3 % le mois précédent à 3,9 %.

Les produits locaux ont affiché un taux d'inflation en glissement annuel de 6,7 %, contre 5,0 % en mai, contribuant à hauteur de 86,6 % à l'inflation globale. En revanche, l'inflation des biens importés est passée de 0,9 % à 2,3 %. La contribution disproportionnée des produits locaux indique que ce sont les pressions sur les coûts intérieurs — salaires, énergie et transports — plutôt que les chocs sur les prix à l'importation qui ont été le principal moteur de la hausse observée en juin. L'inflation des services s'est établie à 9,4 %, bien qu'elle ait légèrement reculé par rapport aux 9,9 % enregistrés en mai.

Un tableau régional contrasté

Au niveau régional, la région du Nord-Est a enregistré le taux d'inflation le plus élevé en juin, à 10,2 %, tandis que la région de Bono-Est a affiché le taux le plus bas, à -4,4 %, reflétant une baisse des prix moyens sur la période.

L'écart important entre les régions met en évidence le caractère inégal de la dynamique des prix au Ghana, les conditions d'approvisionnement locales, l'accessibilité des transports et la structure du marché jouant toutes un rôle dans la manière dont l'inflation se fait sentir au niveau régional.

Ces trois hausses mensuelles consécutives maintiendront la pression sur le comité de politique monétaire de la Banque du Ghana, qui a dû prendre ses décisions en matière de taux dans un contexte d'inflation en baisse mais toujours élevée.

Le programme de relance du Ghana, soutenu par le FMI, encadre les politiques budgétaire et monétaire depuis 2023, et tout renversement durable de la tendance à la désinflation viendrait compliquer ce cadre. Africanews

LE NIGER INTERDIT LES SACHETS PLASTIQUES DANS LES SUPERMARCHES DE NIAMEY

Africanews - Au Niger, un nouvel arrêté sur l'interdiction des sachets plastiques dans les supermarchés de Niamey, vient accentuer le contenu de la loi de 2014.

12 ans plus tard, l'administrateur délégué de la capitale nigérienne souhaite améliorer la gestion de ces déchets polluants qui circulent à Niamey, car les sachets plastiques continuaient à être utilisés malgré cette loi. Ces derniers bouchent les égouts et polluent.

La ville a donc reçu les promoteurs de supermarchés de la zone, leur indiquant qu'ils bénéficieraient d'un délai de six mois pour s'y conformer.

Les stocks de sachets plastiques non biodégradables devront avoir été écoulés ou détruits en début d'année prochaine, et il sera interdit de les produire, de les importer, commercialiser ou utiliser. Ils devront être remplacés par des sacs biodégradables, des emballages en papier, des paniers ou des contenants réutilisables.

Selon l'arrêté, tout contrevenant sera exposé à des sanctions : de 6 à un mois de prison pour la production ou l'importation de ce type de sachets, et de 3 à 6 mois pour une utilisation professionnelle ainsi qu'une amende de 100 francs par sachet pour un usage domestique. Africanews

SOMALIE :

LA MISSION DE MAINTIEN DE PAIX MENACEE APRES LE RETRAIT AMERICAIN

Africanews - La mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie, connue sous le nom de AUSSOM, est confrontée à une remise en cause majeure de son avenir opérationnel.

Selon des documents diplomatiques consultés par des médias internationaux, les États-Unis ont décidé de ne plus financer le dispositif logistique des Nations unies en Somalie, un mécanisme indispensable au fonctionnement de la mission.

Déployée avec près de 12 000 soldats, l'AUSSOM soutient les forces du gouvernement fédéral de Mogadiscio dans leur lutte contre les combattants d'al-Shabaab, qui contrôlent encore de larges portions du territoire rural et continuent de mener des attaques sporadiques contre les autorités somaliennes.

La mission dépend fortement du Bureau d'appui des Nations unies en Somalie pour assurer son soutien logistique - ravitaillement, transport, soins médicaux et carburant - un système dont le budget global atteint environ 500 millions de dollars. Le retrait américain de ce dispositif fait craindre un effondrement progressif de cette chaîne de soutien.

Dans une note diplomatique datée du 1er juillet, Washington a confirmé qu'il ne soutiendrait plus ce mécanisme après la fin de l'année en cours. L'administration américaine, sous l'impulsion de Donald Trump, estime que l'investissement international n'a pas permis à la Somalie de stabiliser durablement sa situation sécuritaire ni de réduire significativement la menace jihadiste.

Les autorités américaines dénoncent notamment les divisions politiques internes somaliennes et l'incapacité du gouvernement à consolider ses institutions malgré des années d'aide internationale.

Si Washington ne s'oppose pas au renouvellement formel du mandat de la mission par le Conseil de sécurité de l'ONU, il refuse toute reconduction intégrant un soutien logistique onusien, ce qui remet en cause la viabilité même de l'opération.

La Commission de l'Union africaine a alerté ses États membres sur les conséquences de cette décision, évoquant des « implications significatives » pour la capacité opérationnelle et le financement de la mission. Plusieurs diplomates estiment qu'en l'absence d'un nouveau mécanisme de substitution, l'AUSSOM pourrait être contrainte de cesser ses activités.

À Mogadiscio, plusieurs responsables politiques expriment leur inquiétude face à un risque de vide sécuritaire. Certains avertissent que l'affaiblissement de la mission pourrait offrir un avantage stratégique aux groupes armés encore actifs dans le pays.

L'Organisation des Nations unies a indiqué suivre la situation et mener des consultations avec ses partenaires africains et les autorités somaliennes, sans qu'aucune solution alternative n'ait encore été arrêtée. Africanews



DES MILLIONS D'IRANIENS ATTENDUS A TEHERAN POUR LES FUNERAILLES D'ALI KHAMENEI

Africanews - Le cercueil de l'ayatollah Ali Khamenei décédé orné du drapeau tricolore iranien est exposé au Grand Mosalla de Téhéran. Ce vendredi 3 juillet, les dirigeants iraniens rendent hommage au guide suprême du pays, tué dans une attaque américano-israélienne le 28 février dernier. Il avait 86 ans.

Les funérailles officielles auront lieu samedi. Les autorités attendent entre 15 et 20 millions de personnes pour une cérémonie annoncée comme « l'un des moments les plus significatifs » de l'histoire de l'Iran.

Des représentants d'environ 30 pays feront le déplacement à Téhéran pour assister à ces funérailles placées sous très haute sécurité.

Le Pakistan sera représenté à la cérémonie par son Premier ministre, Shehbaz Sharif, qui y assistera dans la capitale iranienne. Des cérémonies seront aussi organisées dans les villes saintes de Qom et Mashhad.

À l'approche des funérailles, un calme inédit règne à Téhéran. Les bureaux publics et privés resteront fermés samedi et lundi dans la capitale.

Ali Khamenei sera inhumé le 9 juillet au sanctuaire de l'imam Reza, dans la ville iranienne de Mashhad, son lieu de naissance. Africanews

SPORTS

COUPE DU MONDE 2026:

L'ALGERIE, VOLONTAIRE MAIS JAMAIS MENAÇANTE, S'INCLINE FACE A LA SUISSE



FRANCE, (RFI) - Les Fennecs ont du s'incliner face à une Suisse convaincante. La Nati s'est facilement qualifiée pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde 2026, en battant l'Algérie 2-0, grâce à des buts de Breel Embolo (10e) et Dan Ndoye (46e), jeudi à Vancouver.

En habituée, la Suisse s'est qualifiée pour les 8es de finale du Mondial-2026, en battant sans trembler une inoffensive équipe d'Algérie (2-0), grâce à des buts de Breel Embolo (11e) et Dan Ndoye (46e), jeudi à Vancouver. Elle n'a pas fait de sentiment face à son ancien sélectionneur Vladimir Petkovic, désormais

assis sur le banc des Fennecs, qui lui avait fait franchir un cap sur la scène internationale de 2014 à 2021.

L'entraîneur bosnien naturalisé suisse avait notamment guidé la Nati en quart de finale de l'Euro-2021, après avoir éliminé la France de Didier Deschamps et Kylian Mbappé. A l'époque, Breel Embolo avait été de cette remarquable performance, mais pas le jeune Johan Manzambi, 20 ans, dont le talent éclate dans ce Mondial et qui en a encore donné un aperçu dès le début de match en lui délivrant une passe décisive, après un déboulé côté gauche (10e).

Une entame idéale pour les Suisses, au grand dam de Luca Zidane, de nouveau titulaire dans les cages algériennes, après avoir été écarté lors du dernier match de groupe contre l'Autriche (3-3) sans que son suppléant Oussama Benbot fasse mieux.

Volontaire mais incapable de se montrer dangereuse, l'Algérie, qui espérait renouer avec les huitièmes de finale du Mondial pour la première fois depuis 2014 au Brésil, a été cueillie à froid dès le retour des vestiaires, quand Dan Ndoye, profitant d'un mauvais renvoi de la défense, a ajusté une frappe de droit à peine touchée par Zidane (46e).

Quatre minutes plus tard, les Fennecs ont bien eu une occasion de réduire le score quand Ryad Mahrez a repris un centre de Rafik Belghali, mais Denis Zakaria était sur la trajectoire du ballon pour l'empêcher d'entrer au fond des filets. Et ce fut bien la seule pour l'Algérie, qui aurait pu même encaisser un troisième but sans la maladresse de Fabian Rieder, seul devant les cages au second poteau et qui a mal redressé le ballon sinon pour le rendre à Zidane, pas mécontent sur le coup (81e).

L'Algérie avait beaucoup d'espoirs et rêvait d'un parcours historique dans cette Coupe du monde, mais elle aura tout fait à l'envers, tombée sur une équipe suisse plus talentueuse, plus expérimentée et plus solide. Riyad Mahrez a fait ce qu'il a pu sur son côté droit mais il était dépité à la fin du match, au micro de notre envoyé spécial à Seattle, Cédric de Oliveira. « L'objectif c'était de passer. On prend deux buts sur des erreurs. A ce

niveau-là, on paye cash. On n'a pas démerité mais on concède trop de buts pour espérer quelque chose. »

Le capitaine, qui a annoncé sa retraite internationale après l'élimination, a donc disputé un dernier match terne avec la maillot algérien. Même avec le contrôle du ballon, les Fennecs n'ont jamais trop su comment l'utiliser. Au contraire des Suisses qui ont marqué deux fois au début de chaque mi-temps. La grande différence entre les deux équipes estime le défenseur Aissa Mandi.

« Je pense l'efficacité parce que la première occasion, ils arrivent à la mettre au fond. Je pense qu'on a bien entamé le match, on était agressifs, on avait le plan dans notre tête. Et sur leur première occasion, ils arrivent à marquer. Ça nous chamboule un petit peu. On a eu du mal à s'en remettre. »

C'est peut-être là aussi un début d'explication : cette absence de réaction, cette incapacité à gérer les moments-clés de ce match couperet. Au final, trop d'erreurs pour espérer une qualification et c'est logiquement que l'Algérie quitte le continent américain.

Les Suisses, de leur côté, regarderont avec intérêt le comportement des Colombiens, impressionnants durant la phase de groupes au point d'être perçus comme de sérieux outsiders, face à des Ghanéens pas faciles à manoeuvrer comme l'Angleterre a pu en faire l'expérience (0-0). La Nati, qui atteint pour la quatrième fois d'affilée ce stade du tournoi, tentera d'enfin le franchir mardi prochain. Ce sera encore dans la province de Colombie-Britannique, contre la Colombie ou le Ghana opposés vendredi à Kansas City. RFI

CAN FEMININE :

L'ALGERIE PRETE A BOUSCULER LES GEANTES D'AFRIQUE

CAIRE, (ATOP) - Portées par leur qualification face au Cameroun, les Fennecs s'avancent vers la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Féminine 2026 avec un statut de sérieux outsider. Sous la houlette de Farid Benstiti, la sélection algérienne compte bien dépasser le cap des quarts de finale et bousculer la hiérarchie continentale.

Surnom : Les Fennecs - les Vertes

Participations : 7

Dernière apparition : 2024

Meilleur résultat : Quart de finale (2024)

Classement FIFA : 74e (12 juin 2026)

Classement CAF : 8e (12 juin 2026)

Sélectionneur : Farid Benstiti

Comment l'équipe s'est qualifiée

Le football féminin algérien a définitivement changé de dimension. En validant leur billet pour la phase finale de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Féminine Maroc 2026, les joueuses d'Afrique du Nord ont prouvé que leur montée en puissance vertigineuse de ces dernières années n'avait rien d'un feu de paille. Un ticket validé avec la manière.

Le rouleau compresseur des "Fennecs" a d'abord balayé le Soudan du Sud sans l'ombre d'un frisson (5-0 à l'aller, 3-0 au retour). Mais c'est lors du tour de vérité que l'Algérie a signé son chef-d'œuvre, en se coltinant le Cameroun, véritable monstre sacré du continent. Les Algériennes ont d'abord fait sauter le verrou à Oran (2-1) avant d'aller climatiser Douala au match retour (1-0), s'offrant un sésame incontestable (score cumulé : 3-1).

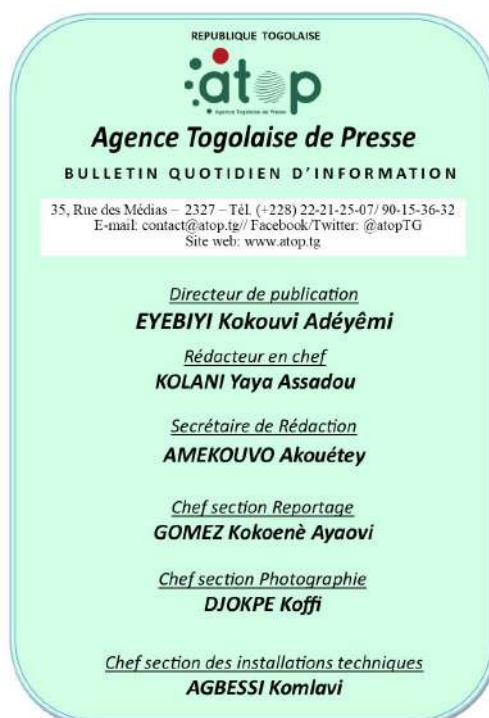
Grâce à ce coup de force, l'Algérie enchaîne une deuxième qualification consécutive pour la phase finale. Le signe d'une stabilité retrouvée et d'une progression linéaire au plus haut niveau.

Le sélectionneur : Farid Benstiti

Sur le banc, l'Algérie s'appuie sur un technicien au CV XXL. Farid Benstiti est une référence absolue du football féminin mondial. Le coach franco-algérien a roulé sa bosse sur les bancs de géants européens, notamment l'Olympique Lyonnais et le Paris Saint-Germain.

Depuis sa prise de fonctions, Benstiti a imprimé sa patte : bloc équipe ultra-discipliné, culture du clean-sheet et maîtrise technique collective. Le maestro a parfaitement réussi son opération régénération en injectant du sang neuf au milieu de cadres d'expérience, façonnant un groupe armé pour regarder les cadors africains les yeux dans les yeux.

Sous ses ordres, les Vertes ont brisé leur plafond de verre en 2024 en ralliant les quarts de finale de la CAN pour la première fois de leur histoire, avant de confirmer leur statut de poil à gratter du continent avec cette qualification autoritaire pour 2026. CAF



Copyright, ATOP. Tous droits réservés